

# Note d'intention

## Placer les territoires de banlieue au centre de la transformation écologique de la France

---

**Un projet pour fonder une réelle égalité des territoires.**

**Cette note s'attache à dresser les pistes d'une étude à mener sur la place que les quartiers populaires pourraient tenir dans la transformation écologique de l'économie (et de la société) française -considérant que les territoires en politique de la ville représentent plus de 8 millions d'habitants.**

---

- **Constat : les quartiers et leurs habitants n'ont plus de place dans le système productif français depuis 30 ans (effondrement de la société industrielle)**

Jusqu'au milieu des années 70, **les territoires des banlieues populaires et leurs habitants ont été insérés dans le système productif français en leur qualité d'ouvriers** notamment, en participant à l'industrialisation. Les immigrés étaient avant tout des « travailleurs immigrés ».

Depuis la fin des Trente glorieuses, ils sont devenus des zones de chômage, de travail partiel, frappées par le « précarité » qu'évoque Robert Castel, voire des « surnuméraires » mis en concurrence par la main d'œuvre bon marché des pays émergents.

Parallèlement, cette société industrielle, au cours des années 50, 60 et 70 avait patiemment détruit la petite entreprise française, ainsi que l'artisanat.

Une société de services calquée sur la grande entreprise est née sur ces décombres. Mais les classes (et quartiers) populaires n'y ont pas trouvé leur place : les classes moyennes se sont ruées sur les emplois plus qualifiés que les emplois ouvriers, les pôles d'activité ont changé de lieu, les transports publics n'ont pas suivi cette réaffectation géographique de l'économie, et la concurrence s'est durcie entre les postulants à ces emplois.

Tout au plus, les usines ont laissé la place à des centres commerciaux et à des plateformes logistiques et de distribution, liées à l'économie de services (tertiaire). Ces territoires servent alors de « magasin », d'entrepôts, de « *backoffice* » pour les villes. Mais les moins qualifiés, les habitants les plus éloignés du marché du travail et ceux jugés comme plus marginaux (français de couleur en particulier) ont été les derniers servis par cette reconversion vers le tertiaire, ou alors seulement dans des emplois à faible qualification et à faible valeur ajoutée.

Enfin, lorsque l'on a pu constater un regain d'activité dans ces zones (ex : la Plaine Saint-Denis), cela n'a pas (ou peu) profité aux habitants locaux.

Ainsi, **les quartiers populaires et leurs habitants sont marginalisés. Ils n'ont plus de place dans le système productif français, et par conséquent, ils n'ont plus la place qu'ils avaient naguère dans la société française** (même si cette place était subalterne).

La question se pose donc : dans ce contexte **qu'est-ce qui dorénavant fait société entre ces territoires et l'ensemble de la société française ?**

---

- **Enjeu : les quartiers doivent retrouver une place dans la transformation écologique de l'économie française et dans une économie circulaire**

Il s'agit donc ni plus ni moins que de **redonner une place à ces territoires et à ces habitants dans le système productif français**. Mais cela dans un système productif renouvelé : on ne ré-industrialisera pas la société française à la manière des Trente Glorieuses, et on ne retrouvera pas la sacro-sainte « croissance » et la religion qui y est attachée, du moins pas dans ses formes traditionnelles. **Le redressement productif devrait être un redéploiement productif** dans une nouvelle économie. Il s'agit donc de trouver les voies de cette transformation écologique de l'économie, et d'y inclure les territoires et les populations des banlieues populaires. Et donc de retrouver ce qui « fait société » entre ces populations et territoires.

Dans le cadre d'une réflexion sur une « économie circulaire », et des « circuits courts », dans lesquels **le retraitement, le recyclage, la réparation, le « reconditionnement »** sont un maillon aussi important que la seule production « linéaire » classique, il convient de trouver des pôles d'activité qui se chargeraient de ce maillon à haute valeur ajoutée écologique, mais aussi à haut besoin de main d'œuvre expérimentée. Cette main d'œuvre doit être formée. Et les territoires où cette activité se déploierait doivent être définis.

Dans notre esprit, **il s'agit de former la main d'œuvre issue de l'ancienne classe ouvrière, et de reconverter ceux des ouvriers et employés qui sont frappés par le chômage et le précarité. Et de reconverter les territoires qui sont frappés par la désindustrialisation**. Dans ce schéma, les quartiers populaires et leurs habitants sont centraux. Ils retrouveraient ainsi la centralité qu'ils ont perdue depuis la fin des Trente glorieuses : **les banlieues reviendraient au centre**. Qui plus est, ce projet est susceptible de trouver un réel écho auprès de ces territoires et populations :

-il ne s'agit plus de leur laisser une place subalterne, mais **d'être des territoires d'excellence environnementale, pour des emplois d'avenir** (susceptibles de remplacer la traditionnelle fierté ouvrière et recréer une nouvelle « aristocratie ouvrière », ou artisanale)

-cette nouvelle économie parle à des populations qui ne croient plus en l'ancien monde ni en l'ancienne économie : ni en l'économie industrielle traditionnelle, ni en les vieilles recettes politiques qui y sont liées (protectionnisme, management vertical...) : beaucoup n'ont pas connu cette économie ancienne, sauf sous la forme des délocalisations, du temps partiel subi, du chômage depuis les années 80.

Or il va sans dire que l'adhésion des populations concernées est centrale dans une transformation écologique qui ne soit pas liée à une économie assistée : le dynamisme entrepreneurial est une clé dans cette transformation vers une nouvelle économie écologique, si toutefois il sait s'accompagner d'un fort volontarisme politique (dans le domaine éducatif en particulier formation-reconversion).

Qui plus est, ce type de projet permettrait de **repenser la politique de la ville comme pro-active ou prospective, et non plus comme préventive ou curative**.

Les conséquences de ce projet, tant économiques que sociales, politiques et culturelles, en seraient positivement incalculables : elles pourraient conduire à la fin des « fractures françaises » qui divisent notre nation.

Enfin, cette transformation est susceptible de conférer une conscience écologique à des populations qui s'en estiment éloignées (conscience qui ne peut être fondée que sur les conditions d'existence réelles, et en dernier ressort un *revenu* et des *solidarités effectives* liés à un *emploi* dans ce secteur, tout comme la « conscience de classe » ouvrière était naguère liée aux conditions de vie des ouvriers et aux solidarités qui y étaient liées : bourses du travail, syndicats, sociétés de secours mutuels, coopératives, associations d'éducation populaire...)

- **Esquisse des secteurs et emplois porteurs de cette nouvelle économie verte, circulaire**

A l'instar de ce que Fernand Braudel, et à sa suite François-Xavier Verschave considéraient comme le « premier étage de l'économie », l'économie domestique et l'économie locale, fondée sur un maillage de proximité très fort, des relations et liens sociaux très soudés, et une économie très imbriquée dans les relations sociales (cf Karl Polanyi), cette économie permet à la valeur d'usage des biens de recouvrer toute son importance, en partie aux dépens de leur valeur d'échange. Cela consiste donc à développer des secteurs où la réparation, le reconditionnement et le recyclage sont dominants.

Une bonne partie de ce secteur de la **réparation, du reconditionnement et du recyclage (« 3R »)**, base de la transformation écologique de l'économie et de la société, peut toucher :

-l'économie traditionnelle, dans une première étape : transformer l'industrie automobile en industrie des transports doux par exemple ; mais aussi **développer la capacité de transformation des industries** : par exemple, mutation du secteur énergétique traditionnel en secteur de la transformation de ces industries énergétiques (ex : filière d'excellence du démantèlement des industries nucléaires, à l'extrême)

-en deuxième étape, toujours dans l'économie traditionnelle, ralentir « l'obsolescence programmée » des biens industriels **et revoir la fabrication de ces biens pour en permettre la réparation**

-en troisième étape, développer les pôles économiques locaux de petite taille liés à des activités du « 3R », dans les quartiers populaires pour y créer de l'emploi dans de nombreux secteurs :

1. réparation dans les secteurs de l'informatique, de la téléphonie, de la hi-fi, de l'automobile, mais aussi maison, ameublement et ménager (cf modèle Emmaüs), bref, des biens de consommation les plus courus
2. recycleries et ressourceries en matière de confection et de textile (cf Aubervilliers : travail sur la transformation de l'économies d'import-export en économie du recyclage des produits)
3. artisanat lié aux économies d'énergie et au bâtiment
4. services et e-administration (taxiphones...)

Mais aussi :

-économie locale domestique et économie liée au « care »

-économie verte plus traditionnelle (maraîchage bio et jardins ouvriers, familiaux, partagés, pédagogiques, créoles ; « économie immatérielle », renouvelable etc)

Des exemples étrangers (comme l'incontournable Bedzed, banlieue sud de Londres) montrent le potentiel d'économie locale, voire micro-locale, permis par les éco-quartiers, dans une économie consistant à l'entretien et à la réparation du quartier (bâtiment, énergie, environnement, commerces de proximité...). La revitalisation des quartiers d'habitat collectif (via le PNRU) laisse aussi la place à un fort développement de cette économie, pour peu qu'elle ne soit pas préemptée par de grands groupes du bâtiment, et des entreprises extérieures aux quartiers touchés

- **Quelles sont les caractéristiques des quartiers justifiant qu'ils aient une place dans la transformation écologique de la France ? Quelle est leur « valeur ajoutée » ?**

Les banlieues sont le laboratoire de cette nouvelle société française qui se construit. **Les habitants des quartiers populaires peuvent être les laborantins de la transformation écologique de la société française :**

1. leur créativité culturelle est telle que la culture populaire française se construit maintenant dans ces territoires. Et partant, cette créativité culturelle est capable de redonner de l'oxygène à la France comme pays à forte influence culturelle mondiale (*soft power*), notamment en lien avec les autres pays francophones voire arabophones. Les cultures urbaines françaises sont les plus dynamiques après celles des Etats-Unis.
2. leur démographie est importante. Dans une société vieillissante, c'est là que se trouvent les réservoirs de main d'œuvre jeune, motivée, moderne et dynamique.
3. cette population ne voudra plus revenir à la situation vécue par les parents (ou grands-parents) : être ouvriers sur des chaînes de montage. Au cas où l'on souhaiterait revenir en arrière vers une pure et simple « relocalisation industrielle », il faudrait sans doute avoir recours à une nouvelle main d'œuvre immigrée !
4. ces quartiers n'ont pas de capitaux pour créer des grands groupes : il s'agit donc de faire d'une faiblesse une force. *Small is beautiful*. Or le rôle des PME et des TPE dans la nouvelle économie est considérable (cf exemple Allemand). Qui plus est, ces quartiers ont besoin de retrouver une économie locale qui est la base de toute économie (cf Braudel / Verschave : 3 étages de l'économie). Seules les TPE et PME peuvent constituer le terreau de base localement enraciné à un développement économique : économie domestique, économie des services à la personne, etc
5. le dynamisme économique y est considérable, souvent de manière informelle (réparation, mécanique, artisanat ; troc, échange, occasion
6. un très fort esprit d'entreprise y existe.

**Il convient prioritairement d'encadrer et de qualifier ce dynamisme et cet esprit d'entreprise.**

7. les liens avec les pays émergents, actuels marchés dominants (plus de 70% de la production mondiale y a lieu), y sont profonds. Et les possibilités de créer par l'entremise des populations qui y résident des échanges internationaux plus équitables, qui ne reposent pas sur la domination et la spoliation, sont réelles.
8. ces quartiers offrent d'importants espaces disponibles, aux portes de villes saturées

- **Comment créer des « filières vertes » dans les territoires de banlieue ?**

**En transformant le système productif dominant, en organisant et en formalisant les embryons de d'économie locale et en créant une filière économique verte (d'avenir) dans les banlieues.**

Plusieurs étapes sont nécessaires :

1. **étudier**, en s'appuyant sur plusieurs monographies, **les processus d'effondrement de l'économie industrielle** en France (pôles de fort chômage, usines en cours de fermeture etc). Et l'impact de cet effondrement sur l'emploi, trajectoire sociale des habitants, fiscalité locale...)
2. **étudier les stratégies des habitants pour faire face à cette effondrement** : quelle économie locale dans ces quartiers, qu'elle soit formelle, informelle, voire souterraine ?
3. **recenser les bonnes pratiques** institutionnelles et des entreprises en matière de reconversion (dans lesquelles la main d'œuvre est accompagnée vers les nouveaux marchés et la manière dont on peut sécuriser préalablement les parcours professionnels
4. **identifier les secteurs économiques porteurs de cette transformation écologique** et les actions locales en matière de politique de la ville qui ont intégré la question écologique
5. **pour créer des « filières vertes », il faut de la main d'œuvre qualifiée** : étudier les besoins en terme de formation professionnelle (initiale et permanente), ainsi que les filières existantes et leur possible « verdissement ». Etudier la manière de rendre formel et qualifiant ce qui ne l'est pas.
6. **pour créer des « filières vertes » il faut organiser les marchés** : étudier les dispositifs d'accompagnement possibles pour organiser les marchés : l'action de l'Etat et des collectivités est déterminante, notamment au niveau territorial
7. **recenser les structures** publiques, associatives, et privées (fondations...) **susceptibles de financer cette reconversion**
8. évoquer les **nouveaux dispositifs** utiles à cette reconversion / transformation écologique

La seule action de la « main invisible du marché » est trop forte avec les faibles, et trop faible avec les forts ; elle produit de telles souffrances sociales et tels dégâts environnementaux qu'elle ne peut que provoquer de violents soubresauts qui ne sont pas propices à une reconversion pacifique et douce vers cette nouvelle économie écologique.

Mais la « planification écologique », hors période de crise aiguë, ne peut fonctionner dans une économie et une société très décentralisées et soumises à plus de trente ans de vulgate libérale. Incitation, coordination et éducation (formation) seront les moteurs de cette transformation.

- **Methodologie**

**1 - étudier, en s'appuyant sur plusieurs monographies, les processus d'effondrement de l'économie industrielle en France (pôles de fort chômage, usines en cours de fermeture etc). Et l'impact de cet effondrement sur l'emploi, trajectoire sociale des habitants, fiscalité locale...)**

-Multiplier les Contrats de transition professionnels (CTP), réduits aujourd'hui à seulement 40 bassins d'emploi sur ce même modèle (1 an de travail + formation à salaire constant)

-étude des projets de la CGT / CFDT pour la sécurisation des parcours professionnels ou la création d'une sécurité sociale professionnelle qui accompagne reconversion des employés / ouvriers d'un secteur ancien vers les nouveaux

**2 - étudier les stratégies des habitants pour faire face à cette effondrement : quelle économie locale dans ces quartiers, qu'elle soit formelle, informelle, voire souterraine ?**

Tout secteur doit faire l'objet d'une étude prévisionnelle en vue de son verdissement et de son éventuelle transition écologique

**3 - recenser les bonnes pratiques institutionnelles et des entreprises en matière de reconversion (dans lesquelles la main d'œuvre est accompagnée vers les nouveaux marchés) et la manière dont on peut sécuriser préalablement les parcours professionnels**

-Le Havre (reconversion des ouvriers des chantiers navals vers TPE et PME locales)

-IDEMU

-Jardins du Pont Blanc (Sevran)

-programme (européen) EQUAL : appui à la création d'activité à partir des savoir-faire des individus (porté par exemple par Objectif emploi de Saint-Denis)

**4 - identifier les secteurs économiques porteurs de cette transformation écologique et les actions locales en matière de politique de la ville qui ont intégré la question écologique**

Restauration collective / Services à la personne (gardes d'enfants, personnes âgées) et « services de la vie quotidienne » / Transports collectifs – doux / Energies renouvelables / Réparation (automobile, informatique, téléphonie, hi-fi...) / Bâtiment / Alimentation (maraîchage, jardins ouvriers – partagés – pédagogiques – familiaux - créoles...) / Commerces de proximité en circuits courts / Retraitement des déchets / Tourisme vert (« Accueil banlieue » sur le mode « Accueil paysan ») / Distribution d'eau / Transformation des matériaux / Retoucheries textile / etc.

**5 - pour créer des « filières vertes », il faut de la main d'œuvre qualifiée : étudier les besoins en terme de formation professionnelle (initiale et permanente), ainsi que les filières existantes et leur possible « verdissement ». Etudier la manière de rendre formel et qualifiant ce qui ne l'est pas.**

-création de nouvelles filières d'enseignement professionnel et technique et/ou verdissement des filières actuelles (ex : CAP « Agent d'environnement en milieu urbain » par IDEMU et ADEME)

-formation à ces enjeux des filières de tutorat (via structures d'éducation populaire comme l'AFEV)

-confier de nouvelles missions aux OPCA (formation continue) ou fléchage de leur activité de conseil aux entreprises

-alternance

-« verdissement » des EDEC (Engagement de développement des emplois et compétences) des entreprises

-redéploiement dans les territoires en politique de la ville des Pôles emploi / Missions locales / PLIE

-favoriser les systèmes de validation des acquis, parcours et compétences pratiques

**6 - pour créer des « filières vertes » il faut organiser les marchés : étudier les dispositifs d'accompagnement possibles pour organiser les marchés : l'action de l'Etat et des collectivités est déterminante, notamment au niveau territorial**

**recenser les structures publiques, associatives, et privées (fondations...)**

- favoriser la création de pépinières d'entreprises dédiées à ces filières (cf Phares à L'Île-Saint-Denis) favorisant en particulier les auto-entrepreneurs
- favoriser les centrales d'achat de produits écologiques (sur le modèle de Fairplace du Groupe SOS pour le commerce équitable)
- refonte du code des marchés publics en fonction des nécessités d'insertion et de reconversion écologique (et nomination de responsables d'achats publics éco-responsables)
- marchés publics locaux et de faible montants confiés prioritairement aux SIAE (Sociétés d'insertion par l'activité économique), au bio, aux TPE-PME
- renforcer rôle de formation des Pôles de compétitivité et des SPL (Systèmes productifs locaux), au-delà de leur fonction de coordination locale, sous la direction de la DIACT (ex-DATAR) : réorientation vers les TPE et PME et création de Pôles de compétitivité dédiés aux entreprises de ce secteur (tout en évitant la mono-activité, qui peut être dangereuse en cas de retournement de conjoncture dans tel ou tel secteur)
- activer les projets de schémas directeurs régionaux
- généraliser les chartes liant collectivités et entreprises présentes sur leur territoire (sur le modèle de la Charte territoire-entreprise de Plaine Commune)
- verdissement du PNRU (et ANRU II)
- travail avec les organismes d'aide à la création économique dans les quartiers (Financités...)
- encadrement des « Emplois d'avenir » en « Emplois verts » (inciter à leur formation)
- SCOT

**7 - recenser et mobiliser les structures publiques, associatives, et privées (fondations...) et outils susceptibles de financer cette reconversion ; ainsi que les éventuels dispositifs fiscaux qui y seraient nécessaires**

- création d'EPR (Etablissements publics régionaux) dédiés à la coordination de la transformation écologique
- alignement de la fiscalité des auto-entrepreneurs et des artisans
- Départements et Régions peuvent permettre les cautions de prêts, primes à l'emploi et à la création d'entreprise, aides au développement économique, bonifications d'intérêt, avance de fonds, fonds de garantie, sociétés de capital-risque, rabais sur prix de vente des terrains, financement d'études et de diagnostics, prise de participation dans les entreprises...) : orienter/flécher ces aides vers la transformation
- organismes de micro-crédit (ADIE...)
- France active (à travers ses outils de financement et ses 40 fonds territoriaux)
- BPI (à décentraliser au maximum sur le modèle des banques locales/régionales des Landers allemandes)
- encadrement et incitation à l'investissement dans des projets écologiquement utiles des transferts d'argent des migrants

**8 – évoquer de nouvelles pistes utiles à cette reconversion / transformation écologique**

- création de pôles d'information sur la transition écologique (sur le modèle de la Maisons de l'emploi et de l'entreprise d'Aulnay-sous-bois), en lien avec l'ADEME et/ou IDEMU pour coordonner offre et demande de travail dans ces secteurs

- formation d'équipes de missi dominici (consultants sur le modèle de C3 Consulting, auprès des Missions locales) chargés du recrutement et de la promotion des filières vertes de formation et d'emploi dans les quartiers (au pied des tours, à la sortie des usines, des lycées et des Pôles emploi)
- création de centres publics, semi-publics ou privés (de droit privé ou associatif) de tri, de recyclage, et de réparation (réfléchir à leur périmètre : municipal, départemental, régional, d'agglomération...)
- vis-à-vis du Ministère du redressement productif : incitation au développement de produits et marchés du leasing /location (cf Autolib)
- travail avec le ministère de l'ESS autour de la labélisation positive des territoires en politique de la ville (par exemple en futurs « territoires d'excellence écologique », « territoires de demain »)
- vote d'un « small business act » favorisant les petites entreprises de l'économie verte
- création d'un Commissaire à la transformation écologique des territoires auprès du Préfet (ou de délégués du Préfet sur le modèle de ceux à l'égalité des chances, dont la mission serait d'informer les entreprises et associations sur l'action publique dans ce domaine)

- 
- **Ces projets sont l'esquisse d'un vaste programme redessinant un récit sur le « comment refaire société » ; récit qui doit à son tour être porté par les décideurs et prescripteurs d'opinion**
- 

- **Question 1** : quel est le périmètre du ministère de l'Egalité des territoires ? Quels leviers financiers ? Quels relais institutionnels ? Quels outils techniques et administratifs ? Bref : quels pouvoirs autres que législatifs ? Quels sont ses liens politiques avec les ministères qui doivent intervenir dans cette politique : redressement productif, économie sociale et solidaire, formation professionnelle, éducation nationale, politique de la ville, environnement...
- **Question 2** : comment ne pas déshabiller Pierre (les banlieues) pour habiller Paul (les zones rurales et péri-urbaines) ?

- **Annexes I : données / sites à considérer**

Jeremy Rifkin : économie numérique, économie locale et nouvelles énergies  
André Gorz (économie immatérielle)  
Jean Gadrey (nouvel indicateur de croissance locale dans le Nord-Pas-de-Calais)  
BPI et financement régional à l'allemande (14 MME sur 20 000 entreprises , + qu'OSEO )  
Enseignement professionnel (cf action de Mélenchon à ce ministère)  
Repentin (quels projets ?), Montebourg (idem) et Hamon : label « territoires ESS »  
Aide à la personne (nounous – vieux etc / cf étude)  
Formation « tout au long de la vie » (cf projets des syndicats)  
Loos-en-Gohelle  
Bedzed  
Déclaration de Caracas sur « pérennisation des quartiers populaires autoproduits »)  
Economie numérique  
Limites des services à la personne (cf Catherine Ibos, « Qui gardera nous enfants ? » / Christèle  
Husson Francs-moisins FSQP / Coup2main / Corrine Mélis documentaire)  
Agendas 21

- **Annexe II : auditions**

Latouche (théorie : économie informelle)  
Kempf (théorie)  
Donzelot (people / place : back to the people façon DSQ ou avec empowerment en +?)  
Elisabeth / Michel Bourgain (enseignement - formation / reconversion : Île-Saint-Denis)  
Icham Smakhou (C3 consultants : recrutement)  
Mikaël Grunmann (Coup2main : insertion - formation)  
Saïd Hammouche Mozaïk RH (ESS)  
Aziz Senni (transports collectifs, entrepreneuriat)  
Joël Pain (Planet finance : accompagnement / quel profil des projets aidés ?)  
Morald Chibout (Autolib : transports collectifs et nouvelle économie)  
D. Voynet (accompagnement économique local : Montreuil)  
Maria Novak ADIE (micro-crédit)  
Nadir Saïfi (insertion et transformation écologique/environnementale de l'économie : Haumont)  
Akhenaton / Pierre Rabhi (jardins ouvriers – circuits courts – AMAPS + Khadija ISTD)  
Abdellah Aboularjan + Nouvelle PME (commerce équitable international)  
Lamine et Yacine Djaziri (petit entrepreneuriat)  
S. Gatigon (artistes, sportifs et auto-entrepreneurs / logique de territoire : Sevrans)  
Majid el Jaroudi (ADIVE)  
Emmaüs (recyclage / réparation : économie circulaire)  
MC Blandin (filiale recyclage ds le NPdC)  
Elodie Ros (ressourceries 93)  
Cantines bios, circuits courts et économies (Lorient)  
Bionoor  
JL Borloo  
Le Havre (reconversion chantiers navals vers TPE –PME locales)  
Profession Mode Marseille (liens avec Maghreb)  
JC Dubrac (Charte territoire-entreprise de Plaine Commune)  
Laroutourou  
Joël Décaillon / CFDT  
Hugues Sibille (Crédit coopératif / Avise)  
Louis Schweitzer (Initiative France)  
Régies de quartier

- **Résumé**

Depuis 30 ans, les banlieues et quartiers populaires n'ont plus la place qu'ils avaient dans le système productif du temps de la société industrielle : ils étaient le cœur de production de la société industrielle et le magasin des villes

La marginalisation des banlieues et de leurs habitants pose un problème d'unité du territoire et pose de la question de ce qui fait société entre ces différents territoires et populations, divisés par une fracture profonde. Les trajectoires des différents territoires s'éloignent. Cela pose la question du vivre ensemble.

Il est possible de redonner aux territoires de banlieue une place centrale dans la transformation écologique de l'économie et dans un système économique « circulaire »

Les banlieues pourraient être dédiées au recyclage, au reconditionnement et à la réparation des biens (« 3R »)

L'économie du « 3R » demande à être replacée dans une refondation des modes de production des biens afin de les rendre réparables ; en cela elle n'est pas une activité en marge du système

Le « 3R » est une activité d'avenir et d'excellence qui demande des qualifications et savoirs-faire exigeants. Il ne s'agit pas d'emplois subalternes

Il existe dans les banlieues des qualités requises pour occuper ces nouveaux emplois : population jeune, en croissance, et créative ; main d'œuvre souvent orientée vers l'enseignement professionnel ; forte disponibilité ; esprit d'entreprise ; préférence pour la petite entreprise ; secteur informel utilisant déjà des savoirs-faire liés à la réparation ; liens forts avec les nouveaux marchés des pays émergents et les pratiques de « 3R » informelles qui y ont cours...

Le « 3R » demande une qualification des emplois, centrée sur l'enseignement professionnel (qui est à revaloriser : cette nouvelle économie de la transformation, qui est une économie d'avenir et d'excellence, y pourvoira) vers lequel doit tendre l'effort national de formation (et de -reconversion des emplois anciennement industriels)

Les secteurs potentiels de la transformation écologique (« 3R ») créateurs d'emploi sont très nombreux, et tous liés à l'économie actuelle des biens de consommation courante

L'Etat et les collectivités territoriales (notamment les régions) ont un pouvoir et un devoir d'organisation de ces marchés : en organisant territorialement ces filières par la coordination des politiques de renouvellement urbain, des pôles de compétitivité, de la formation, de la reconversion des industries en déclin, de la valorisation des territoires,

Des organismes publics et para-publics doivent accompagner cette reconversion : missions locales, pôles emploi, systèmes de formation-reconversion en entreprise pour accompagner les employés ; fondations et Banque publique pour accompagner le financement de cette reconversion.

- Merci à Béatrice Néhémie, Farid Mebarki et Bocar Niane pour leurs contributions et remarques -